

Château de FAUCIGNY

Tout au long de l'année, de nombreux visiteurs montent sur ce site qui domine la moyenne vallée de l'Arve et où subsistent encore quelques murailles quasi millénaires, vestiges du château médiéval.

La réhabilitation des ruines du château constituait une tâche trop lourde pour la petite commune de Faucigny. C'est la communauté de communes des Quatre Rivières (regroupant Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Peillonex et Viuz-en-Sallaz) qui est le maître d'ouvrage pour l'aménagement de ce site. En premier lieu, il était urgent de consolider les murailles où la chute de pierres présentait un réel danger pour les promeneurs.

Commencés en juillet 2007, les travaux destinés à consolider les murs et à les rendre étanches ont été exécutés par une entreprise spécialisée, agréée des Monuments historiques. Les maçons ont utilisé la chaux. Le sablage final donne un bel aspect à l'ensemble.

Ce projet se poursuivra en 2008 avec divers aménagements : un sentier piétonnier, la pose de panneaux explicatifs, l'engazonnement à l'intérieur de l'enceinte, des éclairages publics, une table d'orientation.

Au chef-lieu, il est prévu une aire de pique-nique avec des sanitaires.

Des subventions sont attribuées par la Région et le conseil général.

Avant la mise en place du chantier, un état des lieux a été effectué par le service départemental d'archéologie. Des travaux de fouilles plus approfondies auraient duré au moins une année, et cela n'était pas inscrit dans le projet.

Mais, que l'on se rassure, le site est protégé.



François Gay